

Mercredi 25 Janvier 2017 - n°116

- Vidalies confirme son intention de régionaliser les TET
Institutions - Développement économique - Bilan démographique 2016 : la natalité en recul pour la deuxième année consécutive
Education - Sécurité - Bilan actuel sur la sécurité dans les équipements scolaires
Europe - Newsletter « Villes de France, Villes d'Europe » #8

Education - Quelle architecture scolaire pour quels espaces éducatifs ?

- Clôture de l'appel à projets Infrastructures de recharge

Action extérieure - Ouverture de l'appel à projets coopération décentralisée sur la jeunesse

Habitat - L'Union sociale pour l'habitat entre en campagne avec "Oui au logement social"



Vidalies confirme son intention de régionaliser les TET

A l'occasion de ses vœux de début d'année, le secrétaire d'Etat en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain Vidalies, a présenté le bilan de deux années de réforme pour renouveler les trains d'équilibre du territoire (TET).

Rappelons qu'en 2014, l'Etat avait fait le constat que les trains d'équilibre du territoire ne répondaient plus de manière satisfaisante aux attentes des

voyageurs, autant en termes de dessertes que de qualité de service. Après le lancement de la commission sur l'avenir des TET présidée par Philippe Duron, le Gouvernement a présenté, en juillet 2015, une feuille de route pour donner un nouvel avenir à ces lignes et trouver les meilleures solutions pour leur gouvernance.

Le secrétaire d'Etat en charge des Transports a indiqué que les décisions concernant l'avenir de ces trains étaient désormais prises, « dans une concertation permanente avec tous les acteurs » (sic). Le ministre ajoutant que ces dernières semaines, une série d'accords entre l'Etat et les régions avait été trouvée.

Relance des lignes de jour

Parmi les 24 lignes de jour, seules un quart, soit 6 lignes restent sous la seule autorité de l'Etat et 18 seraient reprises par les régions. Des accords ont été passés avec les régions Normandie, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Occitanie et Centre-Val de Loire.

L'Etat reste l'autorité organisatrice de trois lignes de longue distance, structurantes à l'échelle du territoire national : Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, Paris-Clermont-Ferrand et Bordeaux-Toulouse-Marseille. Compte tenu de leurs spécificités au titre de l'aménagement du territoire, le Gouvernement a aussi décidé de maintenir trois autres lignes sous l'autorité de l'Etat : Nantes-Bordeaux, Toulouse-Hendaye, Nantes-Lyon.

Renouvellement du matériel roulant

D'ici à 2025, l'Etat s'engagerait en outre à investir 3,5 milliards d'euros pour l'acquisition de rames neuves.

Pour les trois lignes structurantes, le Gouvernement va acquérir d'ici à 2025 des rames neuves adaptées aux besoins des voyageurs, pour un montant d'1,2 milliard d'euros. Les trois autres lignes d'aménagement du territoire conservées par l'Etat devraient faire l'objet d'un renouvellement complet de leur matériel par des rames Alstom neuves.

Pour toutes les autres lignes, qui sont reprises par les régions, l'Etat s'est engagé à financer le renouvellement complet du matériel : soit à travers des contributions financières, laissant le choix aux Régions du matériel le mieux adapté, soit à travers la fourniture de rames Alstom neuves.

Offre de nuit subsistante

Parce que les lignes de nuit pèsent sur le déficit des TET et que leur fréquentation est en baisse, le Gouvernement maintient les deux lignes Paris-Briançon et Paris-Rodez / Latour-de-Carol (Ariège), indispensables à ces territoires, à raison d'un seul aller-retour par jour. Le Gouvernement a également décidé de ne plus financer l'exploitation des autres lignes, mais reste à l'écoute de toute offre de reprise.

INSTITUTIONS - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Bilan démographique 2016 : la natalité en recul pour la deuxième année consécutive

Dans le cadre de sa collection Insee Première, l'Institut de la statistique et des études économiques vient de communiquer sur le dernier bilan démographique du pays : près de 67 millions d'habitants ! Outre les principaux indicateurs démographiques, ce bilan donne la population de la France estimée au 1^{er} janvier de chaque année et l'évolution de la situation démographique depuis 1982 : population au 1^{er} janvier, nombre de naissances, de décès et de mariages (les données France métropolitaine sont disponibles sur une période plus longue ; elles sont diffusées à partir de 1946 sur www.insee.fr).

La France tutoie les 67 millions d'habitants

Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, la France compte 66 991 000 habitants. Au cours de l'année 2016, la population a augmenté de 265 000 personnes, soit une hausse de 0,4 %. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel, qui est de + 198 000 individus, différence entre le nombre de naissances et de décès.

En 2016, 785 000 bébés sont nés en France. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de naissances diminue (de - 14 000 pour la dernière année). **L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,93 enfant par femme en 2016**, en baisse par rapport à l'année précédente (pour mémoire cet indicateur se situait à 1,96 en 2015 et à 2,00 en 2014). Il reste cependant le plus élevé d'Europe, à cette date devant celui de l'Irlande. En 2016, l'âge moyen à la maternité se stabilise à 30,4 ans, en progression de 0,7 an depuis 2006.

Décès et espérance de vie

Le nombre de décès atteint 587 000 en 2016. Après avoir beaucoup augmenté en 2015, il baisse légèrement en 2016 (- 7 000). Les espérances de vie à la naissance, qui avaient diminué en 2015, retrouvent leur niveau de 2014 (85,4 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes dans les conditions de mortalité pour 2016). L'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes continue d'ailleurs de se réduire : il était de 7,9 ans en 1996, il est de 6,1 ans en 2016.

235 000 mariages en 2016

En 2016, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 7 000 entre personnes de même sexe. L'âge des mariés de sexe différent continue d'augmenter (en 2016, les hommes se marient en moyenne à 37,8 ans, et les femmes à 35,3 ans, soit environ cinq ans plus tard qu'en 1996) ; celui des mariés de même sexe diminue légèrement. Le Pacs poursuit sa progression et, en 2015, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés.

Télécharger le [Bilan démographique 2016](#)

EDUCATION - SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Interdiction de stationner aux abords des établissements
- Évitez les attroupements devant l'établissement
- Signalez tout comportement ou objet suspect
- Organisation de trois exercices de sécurité
- Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

Bilan actuel sur la sécurité dans les équipements scolaires

En août 2016, le gouvernement a pris des mesures pour sécuriser les écoles, collèges et lycées, autour d'un triple objectif : anticiper, sécuriser, savoir réagir. Un fonds de 50 millions d'euros avait été mis à disposition des collectivités, essentiellement pour les écoles primaires. 130 référents-sûretés et plus de 2000 correspondants « gendarmerie-police/ sécurité école » ont été déployés afin d'identifier les travaux nécessaires dans les établissements et d'accompagner les collectivités. Un bilan d'étape réalisé par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Intérieur a été rendu public mi-janvier.

Déblocage de fonds et formations

Parmi les résultats, 13 millions du fonds sont déjà engagés et les bénéficiaires sont à 90% des écoles primaires, dans plus de 60 départements. Les collectivités peuvent toujours déposer des dossiers auprès des préfetures afin de bénéficier du fonds.

Les ministères ambitionnent que l'ensemble des élèves de troisième et des collégiens et lycéens titulaires d'un mandat soient formés ou aient suivis une initiation aux pratiques de premiers secours d'ici à la fin de cette année scolaire. Dans le même temps, 70% des personnels d'encadrement de haut niveau ont reçu une formation à la gestion de crise. Les ministères informent que d'ici au 31 mars, tous les recteurs et leurs équipes seront formés.

Dispositifs de sécurité intérieure

Les ministères concluent également à une bonne mise à jour des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des diagnostics de sécurité. 92% des établissements ont réalisé un exercice de sécurité. En outre, toutes les académies ont acquis un outil « alerte-SMS » pour informer les chefs d'établissements et les directeurs d'école. Des dispositifs dissuasifs par la présence de forces de sécurité intérieure aux moments les plus importants de la journée ont été mis en place avec des patrouilles et une réserve immédiate. Les recteurs ont tous choisi leurs correspondants « éducation nationale » pour assister aux cellules de crise des préfetures. En outre, comme cela avait été prévu, un groupe d'expert associant les différents échelons de collectivités a se réunit fréquemment et devrait produire un guide pour les maires.

[En savoir plus.](#)

EUROPE

Newsletter « Villes de France, Villes d'Europe » #8

A deux semaines de la première Matinée Europe de Villes de France, consacrée aux enjeux et opportunités liés à l'économie circulaire, cette huitième édition de « Villes de France, Villes d'Europe » revient sur l'actualité et les appels à projets européens. Au sommaire cette



EDUCATION



Quelle architecture scolaire pour quels espaces éducatifs ?

Le rapport annuel de 2015 de l'IGEN et de l'IGAENR intitulé " *L'innovation et l'expérimentation et leur incidence sur l'évolution du système éducatif* " est paru en décembre dernier avec un chapitre sur " *Architect*

Le rapport souligne le manque d'évolution de l'espace scolaire par rapport aux pédagogies innovantes. Parmi les éléments clés, le numérique implique de repenser l'espace de la salle de classe. Le document donne en

outre les questions essentielles à se poser comme l'enjeu de la mobilité de l'espace scolaire en adaptation aux différents flux de personnes et rappelle que ce n'est pas seulement la salle de classe qui définit l'espace éducatif. Les auteurs estiment par ailleurs que le centre de documentation et d'information (CDI) doit jouer un rôle central, devenant un centre de ressources relié à plusieurs « cyber-lieux » de petite taille.

[Voir le rapport](#)

[En savoir plus sur l'appel à manifestations d'intérêt.](#)



Clôture de l'appel à projets Infrastructures de recharge

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), l'ADEME lance un appel à projets jusqu'au 31 mars 2017 pour le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques - Dispositif IRVE 2016.

Il soutient le déploiement de bornes de recharges et d'une offre de services pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les villes, agglomérations, groupements de communes, métropoles, syndicats intercommunaux, départements, régions, et établissements publics. Sont éligibles les infrastructures :

- directement acquises par les acteurs concernés ;
- installées dans le cadre d'un contrat de concession ;
- d'accès public exclusivement réservées à la recharge de véhicules tiers ;
- en libre-service si elles sont également ouvertes au public, non réservées à des flottes.

Les projets déposés doivent tenir compte des autres dispositifs, tels que « ADVENIR », des dispositifs passés ou déployés par d'autres opérateurs nationaux afin de garantir une cohérence de l'ensemble du dispositif.

[Pour en savoir plus.](#)

ACTION EXTÉRIEURE



Ouverture de l'appel à projets coopération décentralisée sur la jeunesse

Un « Appel à projets Jeunesse III », ouvert du 16 janvier au 17 avril 2017, vient accompagner d'une part la mobilisation des collectivités territoriales françaises en faveur de la mobilité des jeunes de leur territoire, dans le cadre de leurs projets de coopération décentralisée avec des collectivités territoriales étrangères partenaires, et d'autre part leurs partenariats en matière de formation professionnelle, clé du développement économique des territoires du Nord comme du Sud et de l'employabilité des jeunes. L'appel à projets « Jeunesse III »

vient poursuivre la dynamique enclenchée par le MAEDI avec les appels à projets « Mobilité internationale des jeunes » (2015-2016) et « Jeunesse II » (2016-2017). Ces deux programmes ont permis la mobilité européenne et internationale de plus de 320 jeunes. Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international entend poursuivre son soutien à l'internationalisation des jeunes de tous les territoires. A l'exception des pays et territoires pour lesquels des dispositifs conjoints existent (Mexique, Argentine, Sénégal, Maroc, Territoires palestiniens et Québec – ces pays seront toutefois éligibles dans le cadre d'un projet associant plusieurs collectivités partenaires dans plusieurs pays différents), tous les pays et territoires sont éligibles à cet appel à projets. Il soutiendra des projets

HABITAT



L'Union sociale pour l'habitat entre en campagne avec "Oui au logement social"

Dans le cadre des élections présidentielles et législatives, le Mouvement Hlm veut promouvoir l'utilité sociale des Hlm. Le 18 janvier, Jean-Louis Dumont, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de l'USH a lancé officiellement la campagne baptisée "Oui au logement social", en présence de Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, et de Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville. Il s'agit notamment, à travers cette vaste campagne nationale d'appeler les candidats à l'élection présidentielle à se positionner sur des demandes émanant du Mouvement Hlm et de faire état des propositions issues de Cap Hlm, relatives à la mobilité, à la politique des loyers, aux quartiers. Le premier temps fort de ce dispositif est intervenu le 17 janvier prochain à travers l'organisation d'une journée nationale intitulée "Place à nos quartiers" au Palais Brongniart à Paris. A noter, un rendez-vous sera organisé le 14 mars 2017 à la Bibliothèque Nationale de France sur le thème "Oui au logement social" pour réaffirmer le rôle essentiel du logement social. Cette journée sera l'occasion de décrypter les enjeux du prochain quinquennat en matière d'habitat et de présenter les ambitions du logement social.

[Voir le site officiel.](#)

[Pour s'inscrire.](#)

AGENDA

Vendredi 27 janvier - Montpellier

Matinée d'études sur le thème de la compétence tourisme (gratuit)

[Programme et Coupon d'inscription](#) **Lundi 30 janvier - Paris**

Demi-journée d'information sur le France Connect Agent

[Programme et inscriptions](#) **Mardi 31 janvier - Niort**

Séminaire national « *l'Urbanisme et le foncier à l'ère du numérique* »

[Programme et inscription](#) **Mercredi 1er et jeudi 2 février - Angers**

Caroline Cayeux intervient lors des [Rencontres nationales de l'Odas](#) sur le rôle des pouvoirs locaux pour accroître leur impact sur le vivre-ensemble

Mercredi 8 février - Paris

« Matinée Europe » de *Villes de France* sur l'économie circulaire

[Programme et inscription](#) **Mardi 7 mars - Paris**

Forum des intercommunalités "*Nouveaux périmètres et nouvelles compétences : comment mettre en oeuvre votre intercommunalité renforcé*" organisée dans le cadre des Rencontres de la Gazette

[Programme et inscription](#) **Mercredi 15 mars - Paris**

Conseil d'Administration de *Villes de France* **Mercredi 22 mars - Paris**

Les 5^{ème} rencontres du Forum des politiques de l'habitat privé "*Innover dans l'habitat*"